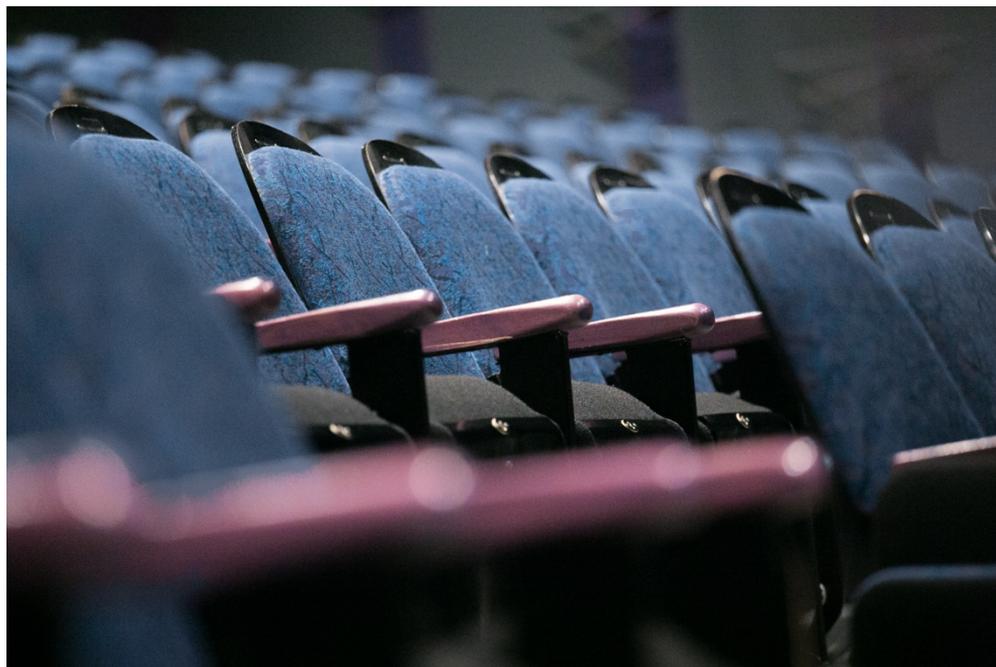




GUIDE DE LOCATION



© Robert Etcheverry

Janvier 2022

TABLE DES MATIÈRES

2	Table des matières et coordonnées
3	Bienvenue au Théâtre de la Ville
	Les espaces
4	Salle Pratt & Whitney Canada
5	Salle Jean-Louis-Millette
6	Foyer de la salle Jean-Louis-Millette
7	Studios et salon Héroux Devtek
8	Tarifcation
11	Équipement de scène
13	Horaire
14	Technique et logistique
15	Billetterie
16	Services
17	Accessibilité et autres informations
18	Santé et sécurité
19	Aide-mémoire
20	Vous rendre au Théâtre de la Ville
21	ANNEXE 1 – Les clauses générales
25	ANNEXE 2 – Tournage professionnel pour la télévision et le cinéma

COORDONNÉES

Louise Genest

Responsable du service à la clientèle, locations
et programmation

[450 670-1611](tel:4506701611) poste 225

lgenest@theatredelaville.qc.ca

Richard Piquet

Directeur technique et infrastructures

[450 670-1611](tel:4506701611) poste 226

rpiquet@theatredelaville.qc.ca

Administration

180, rue De Gentilly Est

Longueuil, (Québec) J4H 4A9

450 670-1611

infotheatre@theatredelaville.qc.ca

Billetterie

150, rue De Gentilly Est

Longueuil, (Québec) J4H 4A9

450 670-1616

billetterie@theatredelaville.qc.ca

BIENVENUE AU THÉÂTRE DE LA VILLE

Le Théâtre de la Ville (TDLV) est un diffuseur professionnel des arts de la scène situé sur le campus du Cégep Édouard-Montpetit. Gestionnaire d'un complexe culturel, cet organisme à but non lucratif se distingue par une proposition artistique novatrice. Acteur incontournable du développement culturel dans son milieu, il s'adresse à la population de l'agglomération de Longueuil et de sa périphérie.

Le Théâtre de la Ville se distingue par l'excellence et la diversité des spectacles qu'il présente chaque année. Outre le théâtre, sa programmation se déploie en chanson, danse, jazz et blues, conte, musiques du monde, cirque, humour et variétés. Depuis 25 ans, les spectateurs de la Rive-Sud ont le privilège d'apprécier, près de chez eux, des grands noms de la scène québécoise, des créateurs audacieux et des artistes émergents.

Très actif auprès de la communauté, le TDLV réserve du temps d'occupation dans ses lieux pour les organismes corporatifs et communautaires afin qu'ils puissent y tenir leurs activités (spectacles, soirées-bénéfice, soirées privées, salons, lancements, tournages, etc.).

Un guide de location pour vous accompagner dans l'organisation de votre événement

Ce guide de location est conçu pour faciliter la planification de votre événement au Théâtre de la Ville. Vous y trouverez des informations pertinentes sur chacun des espaces offerts en location, la tarification, les services proposés, la logistique, et les équipements techniques.

Officialiser la location

Après avoir reçu un résumé de votre événement et de vos besoins techniques, le responsable service à la clientèle locations et programmation vous acheminera un contrat. Celui-ci devra être signé pour officialiser la location. Vous devrez également prendre connaissance du présent guide de location et des clauses qui s'y rattachent.

LES ESPACES

Salle Pratt & Whitney Canada

La salle Pratt & Whitney Canada est le lieu par excellence pour les évènements à grand déploiement sur la Rive-Sud.

Idéal pour : spectacles ou concerts divers, conférences, remises de diplômes, soirées-bénéfice, événements corporatifs, etc.



© Robert Etcheverry

Capacité : 911 places

Incluant une section *Loges Desjardins* de 52 sièges

Dimension de la scène : 97' 8" x 37'

Cadre de scène : 20' x 60'

Excellent angle de vision

Grandes loges pour les artistes et espace repas

Services :

1. Bar
2. Vestiaire
3. Billetterie
4. Toilettes
5. Internet WiFi
6. Mobilité réduite
7. Système d'aide à l'audition

Salle Jean-Louis-Millette

La flexibilité de la salle Jean-Louis-Millette permet de recevoir vos invités dans des conditions optimales qui prennent en compte la nature et l'unicité de chacun des événements !
Idéal pour : spectacles ou concerts divers, conférences, salons, soirées-bénéfice, événements corporatifs, etc.

© Robert Etcheverry



Formule à l'italienne
400 places

Formule cabaret
368 places

Formule debout
600 places

Dimension de la scène : 34' 11" x 53' 3"

Cadre de scène : 15' x 32' 3"

Dimension de la salle : 75' x 53' 3"

Loges pour les artistes



Services :

1. Bar
2. Vestiaire
3. Billetterie
4. Toilettes
5. Internet WiFi
6. Mobilité réduite
7. Système d'aide à l'audition

Foyer de la salle Jean-Louis-Millette

Le foyer Jean-Louis-Millette est le lieu par excellence pour laisser libre cours à votre imagination et créer des événements uniques et mémorables.

Idéal pour : lancements, conférence de presse, spectacles intimes, salon (jumelé avec la salle contiguë).



© Robert Etcheverry



Capacité : entre 200 et 300 personnes

Dimension : 3 000 pieds carrés

Services :

1. Bar
2. Vestiaire
3. Billetterie
4. Toilettes
5. Internet WiFi
6. Mobilité réduite

Studios

Les deux studios adjacents à la salle Jean-Louis-Millette sont idéaux pour des répétitions professionnelles, des pré-productions, des tournages, etc. Ils peuvent également servir de salles complémentaires pour des activités en lien avec les événements qui se déroulent dans la salle Jean-Louis-Millette.



© Robert Etcheverry

Studio A : 51' 11" x 38' 2"

Studio B : 32' 7" x 46' 10"

Grille d'accrochage à 21 pieds de hauteur

Rideaux de velours noirs sur rails recouvrent les murs et les fenêtres

Équipés de miroirs de 8' de hauteur

Services :

1. Toilettes
2. Internet WiFi
3. Mobilité réduite

Salon Héroux Devtek

Accueillant, fonctionnel et moderne, le salon Héroux Devtek est le lieu privé par excellence pour des événements corporatifs à caractère intimiste, des réceptions ou des cocktails avant ou après les spectacles présentés à la salle Pratt & Whitney Canada, des points de presse ou encore pour des réunions de travail en salle de conférence, de jour comme de soir.

L'éclairage variable et le mobilier permettent des aménagements adaptés à vos besoins.

Capacité : 20 à 40 personnes

Services :

1. Vestiaire
2. Toilettes
3. Internet WiFi
4. Projecteur + écran
5. Mobilité réduite



TARIFICATION

LES LIEUX	Tarif à l'heure (minimum 4 heures)
Salle Jean-Louis-Millette (JLM)*	160 \$
Salle Pratt & Whitney Canada (P&WC)*	275 \$
Foyer (JLM ou P&WC)	50 \$
Studio A ou B	35 \$
Salon Héroux Devtek	25 \$

* **Sont inclus dans la location de chaque salle** : le foyer, les services de deux chefs techniques (sonorisation et éclairage), ainsi que l'équipe d'accueil pendant le spectacle.

Les équipements, les rencontres techniques et les conceptions d'éclairage sont facturés en sus.

LES SPÉCIFICITÉS	Tarifs	
	Salle JLM	Salle P&WC
Après 12 h consécutives	250 \$ / h	365 \$ / h
Travail de nuit (entre 1 h et 8 h)	325 \$ / h	440 \$ / h
Pour une 3 ^e représentation dans la même journée	250 \$	350 \$
Frais supplémentaires spectacle sans entracte	150 \$	250 \$
Pénalité – modification de l'heure du spectacle (si moins de deux semaines avant l'événement)	100 \$	
SOCAN (voir clause 8.5)	68 \$ / jour	96 \$ / jour
Jour de relâche	Période de 4 h facturée au tarif régulier	

LE PERSONNEL SUPPLÉMENTAIRE	Tarif à l'heure (minimum 4 heures)
Direction technique	45 \$
Chef technique (rencontre, conception d'éclairage)	35 \$
Technicien et gérant	31 \$
Préposé à l'accueil et billetterie	19 \$ (min. 3 h)

- Durant l'événement, dans le cas où les deux chefs du TDLV opèrent les consoles d'éclairage et de son, l'ajout d'un chef machiniste sur scène est obligatoire.
- Lors d'un appel spectacle (*showcall*) le tarif horaire du personnel technique supplémentaire est majoré de 50 %. L'appel spectacle est d'une durée d'un minimum de 4 heures.
- À la suite de l'analyse des besoins, le TDLV se réserve le droit d'exiger les services de personnel supplémentaire, et ce, aux frais du client.

LES ÉQUIPEMENTS

Tous les équipements d'éclairage, de sonorisation et de scène sont offerts en location. Pour une description complète, veuillez consulter le **Devis technique** sur notre site Internet.

ÉCLAIRAGE		Tarifs			
Quantité de lampes	Conception d'éclairage	1 jour	2 jours	3 jours	4 à 7 jours
Kit 12		257 \$	Conférence seulement		
Kit 13 à 36		508 \$	648 \$	788 \$	929 \$
Kit 48	140 \$	731 \$	935 \$	1139 \$	1343 \$
Kit 60	140 \$	928 \$	1183 \$	1438 \$	1693 \$
Kit 72	140 \$	979 \$	1260 \$	1540 \$	1821 \$

Les kits 12 à 72 lampes ne possèdent aucun projecteur motorisé. Il est possible de les louer à l'unité.

Kit 96	140 \$	1315 \$	1705 \$	2095 \$	2485 \$
Kit 120	210 \$	1633 \$	2101 \$	2569 \$	3038 \$
Kit 144	210 \$	1798 \$	2318 \$	2837 \$	3358 \$
Kit 168	210 \$	2058 \$	2631 \$	3203 \$	3775 \$
Kit 184	210 \$	2166 \$	2765 \$	3363 \$	3961 \$
Kit 200 et plus	210 \$	2446 \$	3122 \$	3795 \$	4475 \$

Équipements inclus dans un kit : console, gradateurs, filtres de couleur, unités de communication, câblage et accessoires

Les tarifs incluent les techniciens pour les montage et démontage.

SONORISATION					
Système de salle*		Tarifs			
Kit	Nombre d'entrées	1 jour	2 jours	3 jours	4 à 7 jours
Kit A	1 à 2	92 \$	Conférence seulement		
Kit B	3 à 12	205\$	307 \$	410 \$	512 \$
Kit C	13 à 24	647 \$	851 \$	1055 \$	1259 \$
Kit D	25 à 32	777 \$	1032 \$	1287 \$	1542 \$
Kit E	33 à 48	919 \$	1225 \$	1531 \$	1837 \$
Système de moniteur**		Tarifs			
Kit***	Nombre de moniteurs	1 jour	2 jours	3 jours	4 à 7 jours
Kit A	2	122 \$	184 \$	245 \$	306\$
Kit B	4	337 \$	439 \$	541 \$	643 \$
Kit C	5 à 8	464 \$	596 \$	745 \$	885 \$
Kit D	9 à 12	528 \$	681 \$	834\$	987 \$

* **Équipements inclus dans un kit de système de salle** : console, haut-parleurs, amplificateurs, contrôleurs, égalisateurs de fréquences, effets, lecteur compact, microphones, perches, boîtes directes et câblage .

** **Équipements inclus dans un kit de système de moniteur** : haut-parleurs, amplificateurs, contrôleurs, égalisateurs de fréquences, micro, filage.

*** Les kits A et B sont manipulés par le sonorisateur prévu avec la location de la salle. Les kits C et D doivent être manipulés par un chef supplémentaire aux frais du locataire.

Les frais incluent les techniciens pour votre montage et votre démontage.

ÉQUIPEMENT DE SCÈNE

ÉQUIPEMENT D'ÉCLAIRAGE					
	Quantité	Frais / jour	2 jours	3 jours	4 à 7 jours
Boule miroir 16" et 24"	2/1	20 \$	30 \$	40 \$	50 \$
Projecteur de poursuite HMI 1200 (P&WC)	2	120 \$	180 \$	240 \$	300 \$
Projecteur de poursuite Q-1000 Altman (JLM)	1	50 \$	75 \$	100 \$	125 \$
Système d'éclairage du foyer JLM	1	100 \$	150 \$	200 \$	250 \$
Système d'éclairage, studios A et B	2	250 \$	375 \$	500 \$	625 \$
Unité stroboscope Dataflash AF-1000 110 v.	4	25 \$	37 \$	50 \$	62,50 \$
Unité stroboscope ATOMIC 3000 220 volts	2	40 \$	60 \$	80 \$	100 \$
Unités d'éclairage « Black light »	4	15 \$	22 \$	30 \$	37,50 \$
Unités d'éclairage miroir I-Cue Rosco	4	25 \$	37,50 \$	50 \$	62,50 \$
Projecteur motorisé LED	16	40 \$	60 \$	80 \$	100 \$

ÉQUIPEMENT DE SONORISATION					
	Quantité	Frais / jour	2 jours	3 jours	4 à 7 jours
Accord de piano	1	125 \$ (fin de semaine 165 \$)			
Microphone sans fil UHF	6	80 \$	120 \$	160 \$	200 \$
Piano à queue Kawai 6'1" (JLM)	1	225 \$	337,50 \$	450 \$	562,50 \$
Piano à queue Yamaha 9' de concert (P&WC)	1	325 \$	487,50 \$	650 \$	812,50 \$
Système de sonorisation du foyer JLM	1	75 \$	112,50 \$	150 \$	187,50 \$
Système de sonorisation, studio A et B	2	120 \$	180 \$	240 \$	300 \$

ÉQUIPEMENT VIDÉO					
	Quantité	Frais / jour	2 jours	3 jours	4 à 7 jours
Écran de projection 9' X 12' ou 9' x 16'	2/1	95 \$	142,50 \$	190 \$	237,50 \$
Lecteur DVD	1	15 \$	22,50 \$	30 \$	37,50 \$
Projecteur vidéo 7000 lumens – Panasonic	2	400 \$	600 \$	800 \$	1000 \$
Projecteur vidéo 6000 lumens – Panasonic	1	350 \$	525 \$	700 \$	875 \$
Sélecteur vidéo	1	60 \$	90 \$	120 \$	150 \$
Sélecteur vidéo et lecteur DVD	1	75 \$	112,50 \$	150 \$	187,50 \$
Réseau vidéo foyer (2 téléviseurs/foyer)	2	100 \$	150 \$	200 \$	250 \$
Transmetteur/ récepteur Data	1	40 \$	60 \$	80 \$	100 \$

ÉQUIPEMENT DE SCÈNE

	Quantité	Frais / jour	2 jours	3 jours	4 à 7 jours
Canon à serpentins (CO ₂ et serpentins inclus)	3	25 \$	37,50 \$	50 \$	62,50 \$
CO ₂ et serpentins supplémentaires-même journée	1	13 \$			
Chaise de banquet	350	2 \$	3 \$	4 \$	5 \$
Génératrice de fumée Atmosphère	2	75 \$	112,50 \$	150 \$	187,50 \$
Jupe de table noire 13'	8	11 \$	16,50 \$	22 \$	27,50 \$
Lutrin à musique et lampe	24	10 \$	15 \$	20 \$	25 \$
Lutrin de présentation	2	35 \$	52,50 \$	70 \$	87,50 \$
Nappe de table noire 54 X 120	13	7 \$	10,50 \$	14 \$	17,50 \$
Praticables de scène (JLM) 1m x 2m / 1m x 1m	37/4	20 \$	30 \$	40 \$	50 \$
Praticables de scène (P&WC) 4' x 8'/4' x 4'/2' x 8'/2' x 4'	12/4/2/2	20 \$	30 \$	40 \$	50 \$
Rideau autoportant 8' à 14' L x 8' à 12' H	6	15 \$	22,50 \$	30 \$	37,50 \$
Rideau autoportant 10' x 10'	3	15 \$	22,50 \$	30 \$	37,50 \$
Rideau – Tulle noir	2	125 \$	187,50 \$	250 \$	312 \$
Table rectangulaire 72''	40	3 \$	4,50 \$	6 \$	7,50 \$
Table ronde 60''	9	3 \$	4,50 \$	6 \$	7,50 \$
Table ronde 72''	10	3 \$	4,50 \$	6 \$	7,50 \$
Table cabaret 30''	65	2 \$	3 \$	4 \$	5 \$

HORAIRE

Période de location

Les salles se louent à l'heure pour un minimum de 4 heures par jour. Le locataire a accès aux lieux loués pour la période déterminée, sous la rubrique « période de location » du contrat de location. Les heures de location déterminées par la période de location sont en temps continu, incluant les heures de repas des techniciens. Chaque dépassement d'heure sera comptabilisé comme une heure complète.

Le locataire doit faire parvenir l'horaire de travail au directeur technique, au moins 2 semaines avant la tenue de l'événement.

Pause

Pour chaque période de 4 heures de travail, une pause de 15 minutes est obligatoire pour toute l'équipe du TDLV.

Repas

Les heures de repas doivent se prendre entre 12 h et 14 h, et entre 17 h et 19 h, ou encore après un maximum de 5 heures de travail consécutif. Le tarif horaire de la salle est majoré de 50 % après la 5^e heure consécutive sans pause repas.

L'heure de repas doit être prise 2 heures avant le début du spectacle, puisque les chefs techniques sont en appel spectacle (*showcall*) 1 heure avant le début de la représentation.

En l'absence des techniciens durant les heures de repas, la scène n'est pas accessible au locataire à moins qu'une entente ait été prise au préalable avec la responsable du service à la clientèle (locations et programmations).

Une pénalité de 100 \$ est facturée par heure de repas non respectée.

Entracte

Si l'événement comprend un entracte, celui-ci doit être d'un minimum de 20 minutes. Des frais supplémentaires s'appliquent aux spectacles sans entracte (voir page 8).

TECHNIQUE ET LOGISTIQUE

Montage et démontage

Le montage et le démontage (de même que les préparatifs, les pratiques, les installations de décors) doivent être effectués durant les heures de location convenues. Seuls les techniciens du TDLV sont autorisés à travailler sur la scène à moins d'une entente prise au préalable. Tout le personnel (du TDLV ou du locataire) participant au montage et/ou au démontage doit porter des chaussures avec embouts d'acier.

Le locataire doit remettre les lieux loués selon la disposition originale et replacer tout le matériel utilisé lors de son événement.

Le locataire doit repartir avec tout son matériel à la fin de l'événement. Des frais supplémentaires de 100 \$ par jour seront facturés pour l'entreposage de matériel non-récupéré.

Loges

L'accès aux loges et à la scène est strictement réservé aux personnes impliquées directement dans le spectacle.

Décors

Le TDLV se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout décor, accessoire ou équipement technique qui n'est pas conforme aux normes ou jugé dangereux.

Aucun produit inflammable ne peut être utilisé dans les espaces du TDLV. Tous les tissus décoratifs doivent être ignifugés et conformes aux exigences de la norme CAN/ULC-S109.

Captation vidéo

Toute captation vidéo doit faire l'objet d'une autorisation par le Directeur technique du TDLV.

BILLETTERIE

Le théâtre de la Ville est seule responsable de l'impression et de la vente des billets pour les activités présentées dans ses salles.

Tarification

FRAIS DE BILLETTERIE	Tarif
Programmation de votre événement dans le système de billetterie	160 \$
Impression des billets	0,10 \$

À noter

- Des frais de 3,75 \$ par billet acheté à l'unité seront facturés au client
- Pour OBNL et soirée-bénéfice, des frais de 2,50 \$ par billet acheté à l'unité seront facturés au client
- Frais d'annulation de 150 \$ minimum applicable à la suite de l'annulation d'une représentation. Les frais seront ajustés selon le nombre de billets et via internet
- Vente de billets aux guichets du TDLV, via téléphone et via Internet
- Les services d'un employé de billetterie lors de votre événement sont inclus dans les frais de location de salle (3h). Le personnel supplémentaire sera aux frais du client.
- Pour l'impression des billets, veuillez calculer deux semaines de traitement après nous avoir transmis les informations requises et un délai de 24h pour une réimpression.
- La vente de billets en formule « admission générale » n'est pas autorisée. Les places doivent être numérotées et assignées en fonction des plans de salle.
- Une autorisation pourrait, exceptionnellement, être accordée pour une salle en admission générale après entente avec la responsable du service à la clientèle (locations et programmation).

Coordonnées de la billetterie

150, rue De Gentilly Est, Longueuil, J4H 4A9

Téléphone : 450 670-1616

billetterie@theatredelaville.qc.ca

Horaire : du mardi au vendredi de 13 h à 17 h et les soirs de spectacle

Le théâtre de la Ville est seule responsable de l'impression et de la vente des billets pour les activités présentées dans ses salles.

SERVICES

Bars

Le Théâtre de la Ville est l'unique exploitant des bars se trouvant dans les espaces loués. Il détient un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ). Conformément à la réglementation de la RACJ relative aux détenteurs de permis, les locataires ne sont pas autorisés à apporter quelque boisson alcoolisée que ce soit dans l'enceinte du Théâtre de la Ville, incluant les loges.

FRAIS DE BAR	Tarif
Prix du vin régulier du TDLV*	18 \$ par bouteille
Commande de vin du locataire	Facture SAQ plus 25 %
Commandite de vin**	Droit de bouchon de 4 \$ par bouteille ouverte
Commandite de bière**	Droit de bouchon de 1,00 \$ par bouteille ouverte

* Pour connaître le nom du vin de la saison, veuillez communiquer avec Louise Genest au 450 670-1611, poste 225.

** Les bouteilles devront être timbrées par la SAQ ou le brasseur attitré.

Traiteur

Le TDLV n'a pas de traiteur attitré. Nous pouvons fournir une liste de recommandations sur demande.

Vestiaires

Chaque salle dispose d'un vestiaire situé dans le foyer et le TDLV en est l'unique exploitant. Le vestiaire est ouvert de la mi-octobre à la mi-avril inclusivement. Si le locataire souhaite offrir gracieusement le vestiaire à ses invités, des frais de 150 \$ sont facturés pour la présence d'un membre du personnel du TDLV pendant 4 heures.

Entretien

Le TDLV est responsable de l'entretien ménager des salles de spectacle, du foyer et des loges. Toutefois, le locataire est responsable de la propreté de la scène tout au long de la période de location. Une malpropreté excessive des lieux à la suite de la période de location peut entraîner des frais additionnels pour le locataire.

ACCESSIBILITÉ ET AUTRES INFORMATIONS

Stationnement

Le stationnement est régi par le Cégep Édouard-Montpetit. Des frais de 6 \$, en argent comptant, débit ou crédit, sont exigés aux guérites. Les frais de stationnement des participants à l'événement et du public sont à leur charge.

Accès pour personnes à mobilité réduite

Les salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des emplacements spécifiques et sécuritaires dans les salles sont prévus pour les personnes en fauteuil roulant. Il est essentiel de respecter l'assignation de ces places et d'informer la responsable du service à la clientèle (locations et programmation) des besoins particuliers avant la tenue de l'événement.

Système d'aide à l'audition

Nos salles de spectacle sont dotées d'un système d'aide à l'audition. Toute personne malentendante peut se prévaloir de ce système en utilisant son baladeur personnel aux fréquences suivantes : **95,5 FM** pour la salle Jean-Louis-Millette et **89,7 FM** pour la salle Pratt & Whitney Canada.

Environnement sans fumée

Il est interdit de fumer, de vapoter ou de consommer du cannabis dans tous les locaux et les salles du TDLV, de même que sur l'entièreté du terrain du Cégep Édouard-Montpetit.

Assurances

Pour la durée de la location, le locataire doit se prévaloir d'une assurance à ses frais couvrant l'ensemble de ses biens matériels contre tout dommage, que ce soit par le feu, vol ou autre. Le TDLV n'est pas responsable des vols, des pertes ou des dommages pouvant survenir lors de la période de location.

Droits d'auteurs

Lorsque cela s'applique, le TDLV est responsable de verser à la SOCAN des redevances pour les réceptions, congrès, assemblées et présentations de mode, avec ou sans danse. Les frais sont inscrits en page 8.

Publicité

Le locataire est responsable de faire la promotion de son événement. Le Théâtre de la Ville s'engage à publier l'événement dans le calendrier de son site Internet et d'en faire l'affichage sur les lieux, aux endroits attribués à ces fins. L'utilisation du logo du Théâtre de la Ville n'est pas permise, sauf si elle fait l'objet d'une autorisation et d'une approbation par la direction des communications du Théâtre de la Ville.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le locataire et le TDLV s'engagent à prendre les mesures nécessaires afin de protéger la santé et assurer la sécurité des personnes travaillant au lieu d'installation scénique du spectacle, et de se conformer aux règles en vigueur en matière de santé et sécurité au travail. De manière plus particulière, lors des quarts de travail de montage et de démontage, les parties s'engagent à faire en sorte que leurs préposés, employés, invités ou toute personne sous leur responsabilité respective, porte les équipements de protection individuelle suivants : chaussures avec embouts d'acier, pantalon long et, lorsque nécessaire, le casque de sécurité et les lunettes de protection. Le port de la camisole n'est pas autorisé. Le Théâtre de la Ville a le souci de maintenir un environnement de travail sécuritaire. Nous vous remercions de votre collaboration.

Travail au débarcadère

Avant le déchargement et le chargement d'un camion, les techniciens s'assurent :

- que le moteur du camion est coupé de façon à ne pas être exposé aux émissions de monoxyde de carbone;
- qu'une personne connaissant le plan de chargement soit présente avant de commencer à décharger ou à charger la boîte du camion.

Seul le personnel du TDLV peut se servir du monte-charge et du quai niveleur à la salle Pratt & Whitney Canada.

Nacelle élévatrice

- Seuls les techniciens du TDLV peuvent utiliser la nacelle élévatrice lors des montages et démontages.
- Un technicien au sol doit assurer une zone de sécurité et doit porter un casque de sécurité.

Escabeaux et échelles

- La hauteur maximum de travail dans les échelles et les escabeaux est de 3 mètres aux pieds de la personne.
- Un technicien au sol doit assurer en tout temps l'escabeau et doit porter un casque de sécurité.
- En aucun cas, l'employé ne répond à son téléphone cellulaire quand il est dans un escabeau ou échelle; il en est de même pour la personne qui assure la protection du dit employé.
- L'employé doit en tout temps, en montant ou en descendant, avoir trois points de contact sur l'escabeau ou l'échelle.
- L'employé ne doit jamais se tenir sur le dernier barreau d'une échelle ou sur le plateau d'un escabeau.

Travail sur les passerelles de façade et sur le trampoline

- Aucun membre du personnel du locataire n'a le droit de se retrouver à ces endroits, et ce, en tout temps.

Travail sur les moteurs des porteuses (P&WC) ou des grillages (JLM)

- Seul le personnel du TDLV autorisé et formé peut utiliser les contrôles des moteurs.
- Seul le chef éclairagiste ou le chef son peut donner un « GO » pour un mouvement de porteuse.

AIDE-MÉMOIRE

TÂCHES	Échéancier
Prendre connaissance du guide de location et des annexes	
Fournir un résumé de votre événement et de vos besoins techniques afin d'évaluer les coûts de location	
Signer le contrat de location et les clauses	Sur réception
Effectuer le dépôt de 25 % non remboursable et s'assurer de respecter le calendrier des paiements subséquents tel qu'inscrit au contrat.	À la signature du contrat
Valider les besoins techniques auprès du directeur technique du TDLV	Un mois avant l'événement
Fournir les besoins logistiques (bar, vestiaire, ameublement, etc.)	Un mois avant l'événement
Fournir un plan de la configuration de la salle désirée	20 jours avant l'événement
Faire parvenir l'horaire de l'événement. Tout changement à l'horaire doit être signalé aux responsables du service à la clientèle (locations et programmation).	Deux semaines avant l'événement
Fournir l'horaire de livraison des marchandises	
Fournir la liste du personnel de scène engagé par le locataire, s'il y a lieu	2 jours avant le montage
Acquitter la facture de frais supplémentaires, s'il y a lieu	

VOUS RENDRE AU THÉÂTRE DE LA VILLE

Salle Pratt & Whitney et billetterie principale

150, rue De Gentilly Est

Salle Jean-Louis-Millette, administration et studios

180, rue De Gentilly Est

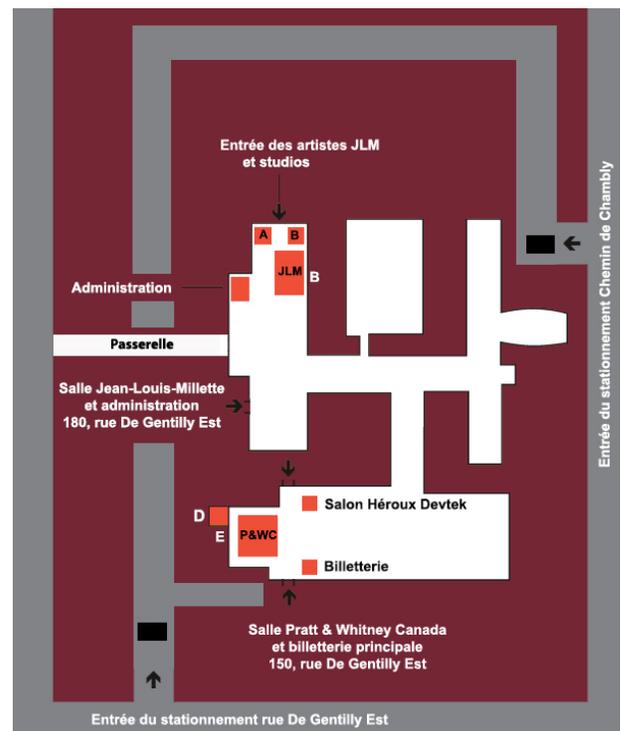
En voiture

- **En arrivant de Montréal, Boucherville, Brossard ou Sorel** : prendre l'autoroute 132/20, sortie Roland-Therrien, jusqu'à la rue De Gentilly à droite. Suivre les indications pour le Théâtre de la Ville.
- **Pont Jacques-Cartier** : sortie Ste-Hélène; tourner à gauche sur St-Laurent jusqu'au Chemin de Chambly; tourner à droite sur de Chambly; tourner à gauche sur De Gentilly Est; premier arrêt, tourner à droite vers le stationnement du Cégep Édouard-Montpetit).
- **En arrivant de Saint-Bruno** : prendre la route 116 sortie Chemin de Chambly jusqu'à la rue De Gentilly, à droite. Suivre les indications pour le Théâtre de la Ville.

En transport en commun

L'autobus vous y conduit.

- **La ligne 29** vous dépose à la porte du Théâtre de la Ville, sur la rue De Gentilly Est.
- L'une ou l'autre des **lignes 410 et 417** vous dépose à l'angle du boulevard Roland-Therrien et de la rue De Gentilly Est, à quelques pas du Théâtre de la Ville.
- Les **lignes 8 et 88** vous déposent à l'angle du chemin de Chambly et de la rue De Gentilly Est, à 5 minutes de marche du Théâtre de la Ville.



Légende

Porte B : Débarcadère JLM

Porte D : Débarcadère P&WC

Porte E : Entrée des artistes P&WC